



LA BESLIÈRE - LE MESNIL DREY

LE BOCAGE TERRE & MER

Département de la Manche – Canton de Bréhal

## REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOLLIGNY

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 février à vingt heures trente minutes se sont réunis, dans la salle de la Mairie les membres du conseil municipal de la commune de Folligny sous la présidence de Mme Florence GOUJAT, Maire, sur la convocation qui leur a été adressée.

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15

Procuration : 1

Présents : 12

#### DATE DE CONVOCATION

31/01/2024

#### DATE D'AFFICHAGE

15/02/2024

#### Étaient présents :

BONJOUR David, BELIN Georges, adjoints,  
LAINÉ Michèle, Maire déléguée de Le Mesnil-Drey,  
TÉTREL Sylvie, Maire déléguée de la Beslière,  
MOULIN Jacky, PIETTE Pascale, BENSET Jocelyne,  
SEBIRE Michaël, LE CORFEC Stéphanie,  
BIDOT Hélène, MARIE-AMIOT Antoine,  
Formant la majorité des membres en exercice

Absent excusé ayant donné procuration : TIROT Stéphanie

Absents excusés : ANELLI Franck, DURAND Alexandre

Secrétaire de séance : Hélène BIDOT

## **2024-08 / Attribution du fonds solidaire Granville Terre et Mer – cellule commerciale**

En concordance avec la délibération 2023-67 du conseil communautaire Granville Terre et Mer en date du 25 mai 2023, décidant d'attribuer un fonds solidaire du projet de territoire de Granville Terre et Mer d'un montant de 15 000.00 € pour le projet de création d'une cellule commerciale multi services, madame le Maire propose au conseil municipal d'agréer ce versement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, valide et agréé le versement proposé.

## 2024-09 / Subventions associations follignaises 2024

Le Conseil Municipal fixe la liste suivante pour les subventions 2024, le versement de chaque subvention sera fait sous condition qu'une demande soit adressée à la Mairie avec les comptes de chaque association.

<b>Entente Sportive et culturelle Haylande - Fusion (ESH – Foot Folligny – Culturel en Pays Hayland)</b>	<i>2 450.00 €</i>
<b>Club de l'amitié</b>	<i>200.00 €</i>
<b>Association des Loisirs de Folligny</b>	<i>350.00 €</i>
<b>Fédération combattants républicains de Folligny</b>	<i>200.00 €</i>
<b>Les fêtards en furie</b>	<i>350.00 €</i>
<b>APGHG FOLLIGNY</b>	<i>200.00 €</i>
<b>Société de Chasse Folligny</b>	<i>200.00 €</i>
<b>Association La MAM Aux Trésors</b>	<i>200.00 €</i>
<b>Fol'klore</b>	<i>350.00 €</i>
<b>TOTAL</b>	<b>4 500.00 €</b>

## QUESTIONS DIVERSES :

### 2024-10 / Convention de réalisation de l'étude flash par l'EPFN - projet de réhabilitation de la Boulangerie, parcelle B810

Madame le Maire

Rappelle

- le projet de la Commune de réaliser un équipement de réhabilitation de la Boulangerie, 36 rue de la Libération à FOLLIGNY.
- la décision du Conseil Municipal de procéder à l'acquisition des parcelles cadastrées section B numéro 810 pour une contenance de 355 m2 en vue de réaliser le projet suscité et de solliciter l'intervention de l'Établissement Public Foncier (EPF) Normandie afin de constituer une réserve foncière compte-tenu du délai nécessaire à la mise en œuvre du projet d'aménagement par délibération 2024-05 du Conseil municipal du 10 janvier 2024

- la décision d'acquisition d'une réserve foncière de l'EPF Normandie en date du 10 janvier 2024
- la sollicitation de la Commune auprès de l'EPF Normandie pour la réalisation d'une étude flash afin de mesurer la faisabilité technique et financière, en intégrant notamment les hypothèses projetées et l'élaboration d'un bilan d'opération
- la validation de la prise en charge de cette étude flash par l'EPF Normandie en date du 10 janvier 2024

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Madame/Monsieur le Maire,  
DÉCIDE de réaliser l'étude flash afin d'orienter au mieux la réalisation de son projet,  
CONFIRME l'intervention de l'Établissement Public Foncier de Normandie pour réaliser cette étude,  
AUTORISE Madame/Monsieur le Maire à signer la convention relative à la réalisation de cette étude auprès de l'EPF Normandie.

### **2024-11 / Lutte collective contre les frelons asiatiques – convention 2024-2026**

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, une convention avec la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON) avait été signé pour la période 2021-2023.

Une nouvelle convention est proposée pour la période 2024-2026.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Donne pouvoir à madame le Maire de signer la convention
- Autorise Madame le Maire de réaliser le choix annuel des entreprises intervenantes sur la commune, pendant la période de la convention
- Donne le pouvoir d'engager les participations afférentes à la convention.

#### **RECENSEMENT :**

Le recensement est en cours et se déroule pour le mieux. Le taux de réponse à ce jour est de 80%.

La date limite de réponse est fixée au 18 Février, par internet ou format papier.

A noter que beaucoup de boîtes aux lettres ne sont pas renseignées, rendant l'identification compliquée. Certaines personnes ne veulent pas répondre.

#### **Passage de la Flamme olympique**

La flamme olympique devrait passer au REPAS le 31 mai 2024 portée par Eric Delaunay, sans plus de détails ou d'informations.

Nous envisageons de faire participer les enfants de l'école à cette manifestation.

## **80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement :**

Ebauche du programme :

10 heures : départ de la salle pour un défilé de véhicules militaires (Messieurs Durey et Ferdinand) et de véhicules anciens (Monsieur Rabbat) – parcours à définir

11 h 00 : Cérémonie au PY PARK

Dépôt de gerbe avec musique (la Lucernaise ? à contacter), suivi d'une lecture par les enfants du RPI et d'un discours pour relater les événements passés à Folligny, et d'une intervention de Stéphane Sorre (GTM) en attente de réponse.

Un Vin d'honneur sera offert par la Mairie à l'issue à la salle du Carrefour BAILLY.

Une exposition de 26 panneaux, prêtée gracieusement par l'ONAC, intitulée *"La France au combat 42-45"* sera proposée dans la salle Carrefour BAILLY

Les associations Folklore et l'APE organiseront un bal populaire pour enfants au nouveau Bar, sous réserve d'acceptation par Sabrina, l'après-midi.

Le soir, les Fêtards en furie et l'association des Loisirs, organiseront une soirée avec Grillades (sur réservation) et bal costumé pour ceux qui le souhaitent, à la salle Carrefour BAILLY.

Les flyers et affiches seront conçues avec les logos de la Région, du département et de l'ONAC par David BONJOUR.

Contact sera pris par Jacky MOULIN auprès de la Région pour que l'on figure sur le programme des manifestations du 80<sup>ème</sup> anniversaire, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Pour information, Madame le Maire a rencontré l'association "Le Souvenir Français" lors du congrès des Maires.

Cette association travaille sur la mémoire combattante avec les écoles, permet la sauvegarde des monuments, stèles d'anciens combattants en déshérence, peut confier des drapeaux d'associations disparues aux écoles.

Les enfants doivent participer alors aux cérémonies en tant que porte-drapeau.

Madame le Maire s'est inscrite personnellement et fera un retour après prise de contact et plus d'informations avec l'association.

## **ECOLE / ALSH**

Une agent en arrêt a fait une demande de congé longue maladie. Son remplacement sera assuré.

Une autre agent devrait reprendre le 24 février 2024, pour les vacances.

Le programme de l'ALSH a été distribué pour les vacances de février.

Pour les prochaines vacances de printemps, Mylène Courret, Sculptrice a été retenue pour faire un stage pour un montant de 330.20 €.

Serge Colin (APGHP), organisera un atelier pêche cet été avec 8 enfants (9/10 ans). L'adhésion est de 50,00 € pour l'année

Eric Delaunay doit nous donner des dates pour visiter son centre d'entraînement à Bréville-sur-Mer

Le prochain Conseil d'école se tiendra le 20 février 2024 à 18 heures à Beauchamps.

## **Cantine, restauration**

Malgré une gestion au plus juste, les déchets alimentaires sont encore relativement conséquents. Michèle LAINE et Jocelyne BENSET proposeront des bacs fermants pour valoriser ces déchets.

## **P'TITE ACTU**

La commission a eu lieu lundi dernier (05 février). La conception des articles et la mise en impression devront permettre une distribution vers le 25 mars 2024 (semaine 13).

## **CELLULE COMMERCIALE-BAR**

Suite à l'annonce parue via SOS VILLAGES, environ une vingtaine de candidatures sont parvenues. Les entretiens, en présentiels ou en visioconférence, se sont déroulés le 07 février 2024, en présence de la chargée de mission commerce du Service Développement économique et numérique de Granville Terre et Mer. Des profils ont retenu l'attention, ils seront présentés au conseil municipal prochainement.

## **SERVICE CIVIQUE**

Les candidatures sont lancées, un seul candidat s'est présenté pour le moment.

## **TOUR DE TABLE**

## **ANTENNES**

Les travaux avancent malgré les conditions météo et la boue sur le site de Le Mesnil Drey

## **LE MESNIL DREY**

Concernant les travaux à effectuer au 14 rue du village Tétré, Madame Laisné est chargée de contacter la locataire, Madame Corti qui doit prendre attache auprès de son assureur pour déclencher une expertise avant intervention. Monsieur Huet Arnaud a également été relancé. Des infiltrations d'eau ont été constatées à la salle des fêtes, Madame Lainé est chargée de surveiller et de faire les devis nécessaires si besoin.

## **COMMUNICATION**

David BONJOUR présente l'application "PANNEAU POCKET", application de messagerie informative par SMS, équipant déjà un certain nombre de communes de Granville Terre et Mer. Cela étofferait et augmenterait la communication d'informations communales vers des populations n'étant pas forcément adepte des réseaux sociaux. Le coût d'abonnement serait d'environ 200,00 € par an.

## **LA BESLIERE**

Le char des "Fétards en furie" partira dimanche matin à 08h30 pour le carnaval.

## **LE MESNIL DREY**

Le poteau téléphonique "disparu" impasse de la Lironnière va être remplacé le 30 mars 2024. Il faudrait prévoir le débergement de la partie du bourg de Le Mesnil Drey qui n'a pas encore été fait.

**Pascale PIETTE**

Une plaque, initiée par les associations "ARBRES" et "Village patrimoine" permettrait de mieux identifier l'arbre remarquable de la commune.

**Jacky MOULIN**

L'installation d'un défibrillateur à l'extérieur serait à envisager, en complément des deux déjà positionnés dans les deux salles des fêtes.

**Mickael SEBIRE**

Le devis étant signé, la date de début des travaux de réparation du puit, rue du puits Bouleau est à définir.

**Stéphanie LE CORFEC**

La gestion des déchets devient problématique autour de la gare SNCF : les bacs mis à disposition sont souvent pleins. Il est régulièrement constaté des dépôts par des personnes non connues, la présence de sacs au sol, des sacs non conformes donc non collectés... Une réflexion est à ouvrir avec le service Déchets de Granville Terre et Mer et la SNCF.

**David BONJOUR**

La manifestation "Pierres en lumières" est programmée cette année le weekend du 17 au 19 mai, férié et déjà dense en activités. L'association FOLKLORE ne se positionne pas cette année sur cette manifestation.

"Rendez-vous dans mon jardin" aura lieu le samedi 01 juin 2024, avec en projet un concert en complément.

**Jacky MOULIN**

L'association des Loisirs organisera une chasse aux œufs le samedi 30 mars 2024.

La foire Saint Barnabé et son vide-grenier auront lieu le samedi 08 juin 2024

Fin de séance